



# SCHAFFHOUSE-près-SELTZ

Département du Bas-Rhin

## Bulletin Communal n° 61 Eté 2018



### SOMMAIRE

Page 2 :	Budget Communal	Page 19 :	Programme arbres fruitiers - Banque matériel de la CCPR
Page 3 :	Diverses informations communales	Page 21 :	Information sur les CNI
Page 7 :	Ecole	Page 22 :	Mémento horaires, liens et numéros d'urgence
Page 10 :	La vie associative	Page 23 :	Anniversaires
Page 13 :	Informations diverses	Page 24 :	Date de fermeture de la mairie pour les congés annuels
Page 14 :	SMICTOM		
Page 16 :	Informations diverses		

# BUDGET COMMUNAL

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017

	<u>Prévues</u>	<u>Réalisées</u>
<b>Fonctionnement :</b> Dépenses	657 461 €	299 825,93 €
Recettes	657 461 €	661 857,44 €
<u>Excédent de fonctionnement :</u>	<u>362 031,51 €</u>	
<b>Investissement :</b> Dépenses	730 946 €	200 608,59 €
Recettes	730 946 €	348 770,24 €
<u>Excédent d'investissement :</u>	<u>148 161,65 €</u>	

L'excédent de fonctionnement et le déficit d'investissement ont été reportés au budget 2018.



## BUDGET PRIMITIF 2018

<b>Fonctionnement :</b> Dépenses	446 143 €
Recettes	446 143 €
<b>Investissement :</b> Dépenses	608 117 €
Recettes	608 117 €

## LES 4 TAXES

Taxe d'habitation :	15,52 %
Taxe foncière S/prop. bâties :	11,04 %
Taxe foncière S/prop. non bâties :	55,86 %
Cotisation Foncière des Entreprises :	15,61 %



Pour l'année 2018 les quatre taxes n'ont pas été augmentées.

## BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Les dotations de l'Etat n'ont de cesse de baisser chaque année depuis 2014.

A titre d'exemple, notre village touchait en 2014 concrètement un total de 91 557€ de dotations. Cette année, nous devrions percevoir 75 566 €, soit une baisse de 20% environ depuis 2014.

Une gestion saine des comptes de la Commune permet de poursuivre les investissements malgré les baisses significatives des aides de l'Etat.

## CONSTRUCTION DE L'ATELIER COMMUNAL



La construction de l'atelier communal est bien avancée.

Les travaux qui restent à réaliser sont les suivants:

- Pose des menuiseries extérieures, fenêtres, portes...
- Finalisation de l' électricité,
- Travaux de plâtrerie, pose de la chape,
- Aménagement de la salle multifonction et de l'atelier
- Aménagement extérieur : parking végétalisé et autre



## COULEES DE BOUES

Notre village a subi deux orages à 5 jours d'intervalle. Le second, d'une rare intensité, a causé des dégâts dans certaines habitations (inondations, boue...)

De ce fait, la commune a déposé auprès des services de l'état une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

D'autre part, la municipalité s'efforce de trouver les meilleures solutions pour essayer de remédier aux conséquences des caprices du temps.

Certaines actions pourront être menées relativement vite (mise en place de digues), d'autres nécessiteront la participation du SDEA et de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin qui a la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations).

Petit conseil, lors de très fortes pluies veillez à ce que les grilles d'assainissement soient bien dégagées, cela permettra à l'eau de mieux s'écouler dans le réseau d'assainissement...

## DIVERS TRAVAUX AU SEIN DE NOTRE COMMUNE

- Sacristie

Les branchements d'eau, datant de 1949, vont être refaits par le Syndicat des Eaux.

- Salle polyvalente

La salle des fêtes a retrouvé une seconde jeunesse grâce au travail méticuleux de l'ouvrier communal :

- \* rafraîchissement des murs de la salle, de l'entrée, de l'espace toilettes au fond de la salle;
- \* nouvelle peinture sur les lambris au-dessus de la scène
- \* rénovation de la partie basse de la scène.

Le montant des fournitures pour ces rénovations s'élève à 1 300 € TTC



- Porte du local des pompiers

L'ouvrier communal a repeint en rouge la porte du garage du véhicule des pompiers.

Le prix du matériel s'élève à 170 €.



- Fleurissement

Au printemps, de nouvelles plantations ont été acquises pour un montant de 1 090 €

Elles décorent gaiement l'ensemble du village. Par ailleurs, les parterres fleuris ont été agrémentés de décorations.

- Décorations de Pâques

Le Club Amitié-Rencontre a une nouvelle fois prêté main-forte à l'ouvrier communal pour la réalisation de divers sujets de Pâques. Lapins, papillons, poussins ... ont embelli les espaces verts de la commune.



## NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Rendez-vous avait ainsi été donné à 9 h à la salle des fêtes, où au final une vingtaine de personnes se sont retrouvées : outre le maire Philippe Giraud, il y avait des conseillers municipaux, des citoyens adultes et enfin des enfants.

Le maire a proposé de se répartir en quatre petits groupes, chacun assurant le nettoyage d'une sortie du village, en faisant si possible le tri dès le moment du ramassage. Il avait été convenu que les sacs complets de déchets seraient récupérés par l'ouvrier communal en camionnette. Gants, gilets haute visibilité, sacs-poubelles ont été distribués.

C'est sous un soleil magnifique, dans la bonne humeur et sourire aux lèvres que les groupes ont effectué leurs actes citoyens et écologiques et ont rempli une dizaine de grands sacs, avec notamment des canettes ou récipients en métal, du verre, divers plastiques et du papier ou carton. L'ouvrier communal a aussi chargé dans sa camionnette des pneus retrouvés dans un fossé.

Vers 11 h, les bénévoles se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager une petite collation.

Un grand merci à tous les bénévoles pour cette action civique.

D'après l'article des DNA d'Alain WEISSENBURGER

## Nos amis les bêtes

Merci de surveiller vos animaux domestiques (chiens, chevaux...) afin de laisser les trottoirs ainsi que les espaces publics propres après leur passage. Nous vous rappelons que le maître est dans l'obligation de ramasser les déjections de son animal et de tenir son chien en laisse.

## Nettoyage des trottoirs et des abords de voie publique

Nous vous rappelons que vous êtes responsables de la propreté des trottoirs longeant votre propriété.

Pensez aussi à élaguer vos arbres et à tailler vos haies, surtout ceux qui se trouvent à proximité de la voie publique.

Les piétons doivent pouvoir circuler normalement sur les trottoirs.



## Nuisances sonores

Petit rappel synthétique de l'**arrêté municipal** relatif à la **lutte contre les bruits de voisinage**.

« Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et autres, ne peuvent être effectués que de **7h à 12h et de 14h à 20h et uniquement les jours ouvrables** (sont donc exclus les dimanches et jours fériés) ».

**De 12h à 14h et de 20h à 7h**  
**Merci de respecter la pause !**

## Utilisation des toilettes du terrain de jeux

Les toilettes seront ouvertes durant les vacances d'été

**lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 heures à 17 heures,**

à l'exception des jours fériés et des congés annuels du secrétariat de mairie.

Nous vous prions de laisser ces lieux dans l'état de propreté dans lequel vous les avez trouvés.



# ECOLE

Vive les vacances !

Les enfants peuvent désormais profiter d'un temps de repos bien mérité !

Cette année scolaire riche en apprentissages et activités s'est achevée avec la traditionnelle fête de l'école. Comme tous les ans, elle a rencontré un franc succès!



Alors que 6 élèves quitteront l'école primaire, 6 nouveaux élèves seront accueillis à la rentrée scolaire de septembre.

L'effectif de notre école sera de 52 élèves.

L'équipe pédagogique est composée de:

**M. Philippe GIRAUD**, directeur d'école, enseignant des classes de CM1-CM2

**Mme Sandrine RIEGER**, enseignante des classes de CP-CE-CE2

**Mme Laurence CANITROT**, enseignante des classes de maternelle

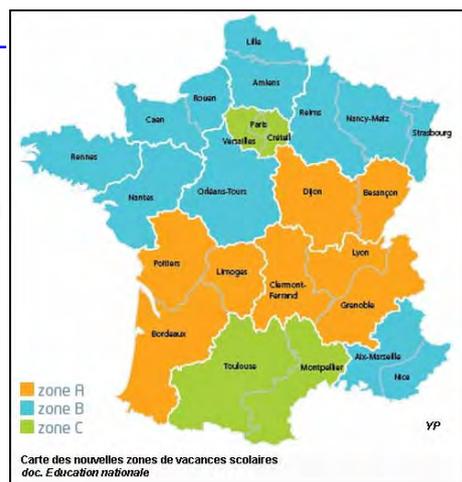
**Mme Astrid JOERGER**, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.

## Horaires de l'école

	Matin		Après-midi	
Lundi	8h15	11h45	13h45	16h15
Mardi	8h15	11h45	13h45	16h15
Mercredi				
Jeudi	8h15	11h45	13h45	16h15
Vendredi	8h15	11h45	13h45	16h15

Les élèves de maternelle sont accueillis le matin de 8h15 à 8h45.

**La rentrée des classes aura lieu le  
Lundi 3 septembre 2018 à 8h30.**



## Dates des vacances scolaires

Les congés débutent après les cours à la date indiquée et la reprise le matin de la date

Périodes	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des enseignants	Vendredi 31 août 2018	<b>Vendredi 31 août 2018</b>	Vendredi 31 août 2018
<b>Rentrée scolaire des élèves</b>	Lundi 03 septembre 2018	<b>Lundi 03 septembre 2018</b>	Lundi 03 septembre 2018
<b>Toussaint</b>	Samedi 20 octobre 2018 Lundi 05 novembre 2018	<b>Samedi 20 octobre 2018 Lundi 05 novembre 2018</b>	Samedi 20 octobre 2018 Lundi 05 novembre 2018
<b>Noël</b>	Samedi 22 décembre 2018 Lundi 07 janvier 2019	<b>Samedi 22 décembre 2018 Lundi 07 janvier 2019</b>	Samedi 22 décembre 2018 Lundi 07 janvier 2019
<b>Hiver</b>	Samedi 16 février 2019 Lundi 04 mars 2019	<b>Samedi 09 février 2019 Lundi 25 février 2019</b>	Samedi 23 février 2019 Lundi 11 mars 2019
<b>Printemps</b>	Samedi 13 avril 2019 Lundi 29 avril 2019	<b>Samedi 06 avril 2019 Lundi 23 avril 2019</b>	Samedi 20 avril 2019 Lundi 06 mai 2019
<b>Début des vacances d'été</b>	Samedi 06 juillet 2019	<b>Samedi 06 juillet 2019</b>	Samedi 06 juillet 2019

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

**Zone B** : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, **Strasbourg**.

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

## CLASSE VERTE

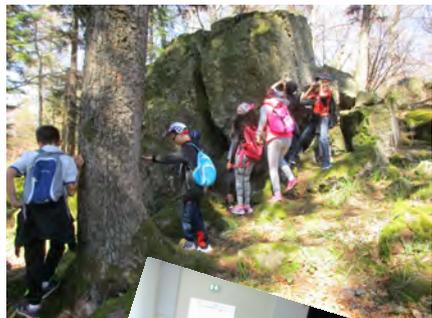


Au mois d'avril, les élèves de CM1 et CM2 (classe de M. GIRAUD) ont effectué une « classe de découverte » au centre ALTER EGO à Grendelbruch.

Le centre se situe sur l'un des sommets de la ligne bleue des Vosges à 667 m d'altitude, à quelques kms de la station du champ du Feu.

Les enfants ont pu durant cette semaine s'exercer à différentes activités liées au monde du spectacle tels que le théâtre, la musique, la danse chorégraphiée...

Cette semaine a été riche de part son originalité.



## JEUDI 21 JUIN - SORTIE DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE AU PARC ANIMALIER DE SAINTE CROIX



Dans un écrin de verdure de 120 hectares, tous les élèves de l'école, de la maternelle au CM2, sont partis à l'aventure sur la piste des animaux d'Europe.

Ceux de la classe de maternelle ont découvert le parc par le biais d'une « expédition sauvage », en safari-train.



Les autres enfants, sportifs, ont parcouru les sentiers du parc à pied, à la découverte de la flore et de ces animaux en semi-liberté.



Un guide a animé cette randonnée en apportant des explications précises et en répondant aux questions de ce jeune public.

## SAMEDI 30 JUIN - FETE DE L'ECOLE

C'est dans une « chaude » ambiance que s'est déroulée la fête de l'école.



A travers des chants et des danses, les enfants ont mis en valeur certains thèmes abordés durant l'année scolaire tels que « les pompiers », « le développement durable », « bien vivre ensemble »...



# La vie associative



## BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la Bibliothèque se réjouissent d'enregistrer régulièrement de nouveaux lecteurs et lectrices, jeunes ou adultes; bien sûr elles s'efforcent de les conseiller pour le choix de leurs lectures ou prennent note de leurs souhaits, que ce soit des titres de livres ou des auteurs. Des articles présentant des auteurs, découpés dans les DNA, sont affichés près des rayons et éveillent l'intérêt des lecteurs.

Le mercredi 6 juin trois bénévoles se sont rendues à Betschdorf pour choisir environ 300 nouveaux livres en 2 heures de temps. Le système est à présent bien rôdé : l'une choisit les Alsatiques, puis les Documentaires largement illustrés; deux autres les Romans et Romans policiers ainsi que les BD Adultes; puis toutes se rendent au rayon Jeunes Lecteurs, sans oublier de choisir quelques ouvrages pour leur lecture personnelle. Et de vérifier par un dernier regard la liste des ouvrages souhaités par des lecteurs...

Les livres seront acheminés par des employés de la centrale de Betschdorf, qui emportent aussi les ouvrages à rendre. Reste à tout replacer sur les rayons pour que les lecteurs puissent se régaler de nouveaux titres !

Et dans six mois ce seront trois autres bénévoles qui feront le même exercice ! N'oublions pas de remercier Julien qui se charge de nous apporter puis de ranger les cartons devant contenir les livres!

Alors laissez la curiosité vous faire pousser la porte de notre Point Lecture pour vous régaler d'histoires passionnantes !

### Heures d'ouverture :

*Durant l'année scolaire :*

- Le lundi de 15h14 à 16h45
- Le vendredi de 19h à 20h

*Durant les mois de juillet et août :*

uniquement le vendredi de 19h à 20h

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN  
AU CŒUR DE VOS VIES

**RESERVEZ,  
ON VOUS LIVRE !**

→ [biblio.bas-rhin.fr](http://biblio.bas-rhin.fr)  
La Bibliothèque départementale du Bas-Rhin  
ouvre un nouveau site internet !

Ouverture le  
**15/09/2014**

**BDBR**  
BIBLIOTHÈQUE  
DÉPARTEMENTALE  
DU BAS-RHIN

**CONSEIL GÉNÉRAL  
BAS-RHIN**



## OLYMPIQUE SCHAFFHOUSE



Pour la 3<sup>ème</sup> saison consécutive, l'Entente avec le F.C. Niederroedern sera reconduite en 2018-2019, vu la bonne coopération entre les deux clubs.

En ce qui concerne la saison passée, les résultats de l'équipe 1 sont plus que décevants : 9<sup>ème</sup> place sur 11.

Est-ce dû au départ de l'entraîneur à mi-saison (pour raisons personnelles) ou à l'arrêt de certains joueurs non motivés ?

En tout cas, faisons confiance au nouvel entraîneur Donald FELICITE pour remotiver les troupes !

Quant à l'équipe 2, elle a su tirer son épingle du jeu en terminant à une très belle 5<sup>ème</sup> place sur 12 : félicitations à ses joueurs !

Pour la nouvelle saison, deux équipes seront à nouveau engagées:

- l'équipe fanion en district 5 (nouvelle dénomination de l'ancienne pyramide A division 3) qui jouera le dimanche après midi.

- l'équipe réserve en district 9 (nouvelle dénomination de l'ancienne pyramide B division 3) qui jouera le dimanche matin.

Le calendrier des matchs aller pourra, comme d'habitude, être consulté sur le panneau d'affichage de la commune de Schaffhouse.

Le club renouvelle ses remerciements à la Commune de Schaffhouse et aux autres donateurs pour leur soutien financier.

### CLASSEMENT

#### Equipe I :

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	KURTZENHOUSE A.S.	45	20	14	3	3	0	50	20	0	30
2	LEUTENHEIM A.S.	44	20	14	2	4	0	65	20	0	45
3	SCHILTIGH ESP A.S.	43	20	14	1	5	0	58	26	0	32
3	WEITBRUCH F.C. 2	43	20	14	1	5	0	52	20	0	32
5	GRIES F.C.	31	20	9	4	7	0	43	36	0	7
6	KILSTETT A.S. 2	30	20	8	7	4	1	46	40	0	6
7	VENDENHEIM F.C.	29	20	9	2	9	0	40	34	0	6
8	HOFFEN F.C.	19	20	6	1	13	0	22	48	0	-26
9	NIEDERROEDERN/O.SCHA	16	20	5	1	14	0	23	66	0	-43
10	NEUHAEUSEL F.C.	7	20	1	4	15	0	15	56	0	-41
11	NEEWILLER F.C.	1	20	2	2	10	6	15	63	1	-48

#### Equipe II :

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	HOERDT A.S. 4	62	22	20	2	0	0	68	13	0	55
2	GEUDERTHEIM F.C. 3	54	22	17	3	2	0	59	22	0	37
3	OBERHOFFEN F.C. 2	39	22	12	3	7	0	76	30	0	46
4	LEUTENHEIM A.S 2	32	22	10	2	10	0	52	44	0	8
5	NIEDERROEDERN/O.SCHA 2	27	22	8	4	9	1	43	54	0	-11
6	LA WANTZENAU F.C. 4	26	22	8	3	10	1	60	56	0	4
7	GRIES F.C. 2	25	22	7	5	9	1	42	41	0	1
8	HATTEN A.S 3	24	22	7	5	8	2	49	54	0	-5
9	ROESCHWOOG S.C 3	22	22	6	4	12	0	35	78	0	-43
10	DALHUNDEN U.S 2	21	22	6	3	13	0	35	58	0	-23
11	ROUNTZENHEIM S.R. 3	18	22	5	4	12	1	34	67	0	-33
12	NEUHAEUSEL F.C. 2	17	22	5	4	11	2	39	75	0	-36

## Club « AMITIE – RENCONTRE »

Depuis plusieurs années les membres du Club se donnent rendez-vous tous les 15 jours les mardis après-midi à la salle polyvalente.

Au courant du 1<sup>er</sup> semestre plusieurs sorties ont été proposées :

Représentation théâtrale à Munchhausen  
Loto-bingo avec le Club d'Oberlauterbach  
Bricolage à la Maison des Aînés à Beinheim  
Visite du Musée de la Laub à Bischwiller  
Sortie à Obernai  
Après-midi Barbecue à Oberlauterbach.



Nous avons mis en peinture les différents sujets de Pâques qui ont décoré notre village. Une journée de cuisine a également régalé les papilles par les bons plats ayant eu comme thème l'ail des ours sous différentes formes.

Un programme varié est proposé pour le 2<sup>ème</sup> semestre dont vous trouverez le détail ci-dessous.

Nous remercions la municipalité pour son soutien et la mise à disposition de la salle.

### **Programme du 2<sup>ème</sup> semestre 2018.**

Mardi 11 septembre	Jeux (Belote, Scrabble, Triomino etc.)
Mardi 25 septembre	Travail manuel (Tricots, broderie, crochets etc.) ou jeux
Mardi 09 octobre	Après-midi Vin nouveau à Oberlauterbach
Mardi 23 octobre	Projections photos
Mardi 06 novembre	Jeux (Belote, Scrabble, Triomino etc.)
Mardi 20 novembre	Peinture Déco Noël
Mardi le 04 décembre	Bricolage de Noël à la Maison des Aînés de Beinheim
Mardi 18 décembre	Nous préparons Noël en clôturant la saison par un repas.
Mardi 15 janvier	Tirons les rois.

**Tous ceux ou celles qui désirent nous rejoindre seront les bienvenus.**

# Informations diverses

## MOUSTIQUES



### Enfin un été sans moustiques ?



Si vous êtes piqués par un moustique chez vous, à l'intérieur de la maison ou dans votre jardin, en après-midi ou la nuit, c'est sûrement qu'il y a un petit élevage de moustiques dans les environs, à moins de 100 à 200 mètres. Et là, il n'y a que vous qui puissiez faire quelque chose : ces moustiques appartiennent certainement au genre *Culex* ou « **moustique domestique** ».

Les larves prolifèrent dans tous les récipients contenant de l'eau que l'on trouve près des maisons : tonneaux de récupération d'eau de pluie, abreuvoirs, petits bassins, récipients divers abandonnés dans le jardin, vieux pneus, ... même une bâche formant des plis où l'eau de pluie stagne peut suffire.

**Ne vous laissez pas envahir:** un moustique pond environ 200 œufs à la surface de l'eau, qui vont rapidement donner naissance à des larves puis à des adultes qui iront pondre à nouveau après vous avoir piqués. Un seul gîte peut ainsi assurer l'infestation de plusieurs maisons.

**N'invitez pas les moustiques chez vous :** supprimez tous les récipients inutiles, comblez ou étanchez les anciennes fosses, asséchez les caves inondées, élevez des poissons rouges dans les bassins, en bref faites la chasse à l'eau qui dort !

#### CYCLE BIOLOGIQUE DU MOUSTIQUE DOMESTIQUE



Le BTI (pour *Bacillus Thuringiensis Israelensis*) est un produit naturel élaboré par une bactérie, qui permet d'éliminer les larves en respectant les autres organismes. Il est inoffensif pour l'homme, les animaux domestiques, les poissons, les grenouilles, les insectes utiles...

L'eau traitée peut être utilisée pour l'arrosage.

Le BTI est utilisé en Alsace ainsi qu'en Allemagne depuis plus de 20 ans pour la lutte contre les moustiques à grande échelle.

Ça grouille dans votre tonneau ? De drôles de petits vermisseaux (1/2 à 1 cm) qui se tiennent à la surface de l'eau et s'enfuient quand on les dérange ... vous avez détecté des larves de moustiques! Réagissez ! Vous pouvez vous procurer gratuitement à la mairie des pastilles de **BTI « Culinx »** pour le traitement des larves de moustiques domestiques. Elles permettent d'éliminer les larves de moustique simplement, en traitant vous-même les eaux stagnantes de votre jardin en utilisant un **produit naturel**.

Mais attention, le BTI n'agit que sur les larves, **n'attendez pas que les moustiques s'envolent ! N'oubliez pas de traiter régulièrement.**



## SMICTOM TRI SELECTIF - ADOPTEZ LES BONS GESTES

### La réduction des déchets, une priorité !



#### Des résultats en demi-teinte pour la Communauté de communes de la Plaine du Rhin....

Depuis 2015, dans le cadre de la redevance incitative, vous disposez pour vos ordures ménagères résiduelles (OMR) d'un bac de 240 l que vous êtes invités à présenter à la collecte au minimum tous les 15 jours. Cette mesure n'est pas suffisante : **nos poubelles sont encore trop pleines !!**

Priorité nationale, la **réduction des déchets** se décline au niveau du SMICTOM à travers l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets et un mode de répartition de la redevance qui tient compte des efforts de réduction OMR de chaque collectivité membre.

Notre bac OMR est **très lourd** par rapport à la moyenne du territoire du SMICTOM. A titre d'exemple un habitant de la CC Pays de Niederbronn-Les-Bains produit en moyenne 120 kg d'OMR par an soit **60 kg de moins** qu'un habitant de la Plaine du Rhin.



Cela se traduit pour notre Communauté de Communes par une augmentation de notre contribution au SMICTOM (+**18 500 €** en 2018 que nous n'avons pas répercutée sur la facture des usagers).



**Il est impératif de mettre nos poubelles au régime**, des alternatives existent. Utilisez les outils et conseils à votre disposition :



⇒ le **site internet** du SMICTOM : [www.smictom-nord67.com](http://www.smictom-nord67.com)

⇒ es **composteurs** sont en vente à la Com Com pour 25 €

⇒ e **bac de tri** permet de valoriser briques alimentaires, emballages, acier, papier / carton, bouteilles et flacons plastique (poubelle bleue / jaune)

⇒ les **déchèteries** : le SMICTOM a développé de nouvelles filières pour vous accompagner dans cette démarche de réduction (plastiques souples, extension de la filière plâtre, éco-mobilier...).



*Pour rappel, les autres filières existantes sont : déchets verts, bois, ferraille, gravats, huiles moteur et cuisine, papier/carton, piles/toxique, ...*



⇒ les **conteneurs à verre** : le verre est indéfiniment recyclable : pensez-y...

⇒ les conteneurs à vêtements

⇒ l'autocollant **Stop-Pub** : il est disponible au SMICTOM



**Donner une 2ème vie aux déchets est un acte éco-responsable !**

## Extension des consignes de tri concernant les emballages métalliques

Depuis le 1er mai 2018

les capsules de bouteilles, bouchons, opercules, papier aluminium, sachets et poches, dosettes de thé et café, tube de crème en acier et aluminium

sont à mettre dans la poubelle bleue.

Les déchets ci-dessous sont invités à rejoindre le bac de tri !



" Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas"

Apposer un autocollant Stop-Pub sur sa boîte aux lettres permet de réduire les quantités de déchets **papier imprimés non adressés** (INA).

Les INA comprennent les imprimés publicitaires sans adresse et la presse gratuite d'annonce.

Ils représentent 1/3 de la quantité totale des papiers graphiques des ménages et environ 3.5 % de la quantité totale des déchets des ménages soit 13 kg/hab/an (ADEME).



Les ambassadeurs du tri passent régulièrement vérifier le contenu des poubelles bleues. S'ils constatent que le bac contient des éléments ne devant pas s'y trouver, ils en informent les propriétaires.

Une majorité d'entre vous tri correctement ses déchets mais il est encore consternant de trouver de gros déchets n'ayant absolument pas leur place dans le bac de tri sélectif.

## 1 - Les sensations oubliées des plantes sauvages



Quel plaisir de battre la campagne pour percer les mystères de Dame Nature ! Cette balade sur les sentiers de la connaissance vous mènera à la découverte de nouvelles saveurs insoupçonnées : celles des plantes sauvages comestibles, mais très souvent méconnues pour être dégustées !

Prévoir : panier, couteau / sécateur et tenue vestimentaire adaptée

**Rdv à l'Office de Tourisme à Seltz :**

- le 10 juillet à 10h
- le 12 juillet à 10h
- le 17 juillet à 10h
- le 26 juillet à 14h30
- le 19 juillet à 10h

**Tarifs**

- 9 € : adulte
- 6 € pour les - de 15 ans

**Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme au 03 88 05 59 79**



## 2 - Symphonie du crépuscule

La bat box est un sonomètre qui permet d'entendre les ultrasons des chauve-souris. Voici l'un des moments rares de cette balade qui se déroule dans la forêt de la Lauter, zone sensible et protégée. La nuit s'installe et se mettre à l'écoute de la hulotte ou de la jolie chouette de Tengmalm est une expérience magique !

Inscription obligatoire à l'office de tourisme. Prévoir : une tenue vestimentaire adaptée, une bonne paire de chaussure, une lotion anti-moustiques.

**Rdv à l'orée de la forêt à Salmbach :**

- le 11 juillet à 20h
- le 17 juillet à 20h
- le 20 juillet à 20h
- le 24 juillet à 20h
- le 27 juillet à 20h

**Tarifs**

- 9 € : adulte
- 6 € pour les - de 15 ans

**Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme au 03 88 05 59 79**



### A la découverte de la réserve naturelle

- Le 11 juillet
- Le 25 juillet
- Le 22 août
- Le 29 août

Visite guidée de la réserve naturelle du Delta de la Sauer (matinée). L'heure et lieu de RDV seront communiqués lors de l'inscription obligatoire. au Conservatoire des sites alsaciens 03 89 83 34 10

### Randonnées pédestres

Ouvertes à tous – accès libre

- Le 15 juillet 2018 à 9h à **Mothern**  
RDV parking en face du Musée de la Wacht pour une randonnée de 8km ouverte à tous
- Le 12 août 2018 à 6h à **Salmbach**  
RDV à la salle des fêtes. Pour une randonnée de 10 km en forêt. Un petit déjeuner "**nature**" aux sons des oiseaux vous attendra à l'issu de cette randonnée.
- le 09 septembre 2018 à 9h à **Niederroedern**  
RDV devant la Maison du Temps Libre pour une randonnée de 5 km

### **MISSION - FAIRE VIVRE LA CULTURE SUR UN TERRITOIRE RURAL**

- Participer à l'organisation des manifestations.
- Accompagner la salariée dans la mise en œuvre des projets de sensibilisation culturelle.
- Contribuer à faire connaître les actions de l'association.
- Participer à l'élaboration de support permettant le rayonnement de l'association sur le territoire, notamment en valorisant les actions auprès des publics et des partenaires locaux.

Cette mission est imaginée en collaboration avec un second volontaire.

Au cours de sa mission, le jeune pourra assister à de nombreux spectacles et, s'il le souhaite, pratiquer le théâtre.

---

### **MISSION - IMAGINER LA VIE BÉNÉVOLE D'UNE ASSOCIATION CULTURELLE**

- En lien avec les bénévoles et la salariée, co-organiser des espaces d'échanges entre les bénévoles.
- Participer à l'élaboration de support pour la valorisation des bénévoles et de la vie bénévole.
- Contribuer à la mobilisation, le recrutement et la fidélisation de nouveaux bénévoles et participer à leur accueil.
- Contribuer à l'élaboration et à la réflexion autour de la contribution bénévole sur l'organisation des événements culturels.
- Participer à l'élaboration de support permettant le rayonnement du projet de l'association sur le territoire, notamment en valorisant les actions auprès des publics et des partenaires locaux.

Cette mission est imaginée en collaboration avec un second volontaire.

Par l'activité de l'association, le jeune sera amené à participer à la préparation de l'accueil des spectacles et l'accueil du public. Au cours de sa mission, il pourra assister à de nombreux spectacles et, s'il le souhaite, pratiquer le théâtre.

---

### **CES DEUX MISSIONS S'INSCRIVENT DANS LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION :**

- Favoriser la rencontre entre amateurs et professionnels
- Encourager les initiatives locales
- Sensibiliser les publics au spectacle vivant

### **CONTACT :**

Camille LAURENT – 03 88 72 09 83 / 06 22 19 58 63 – [sentiers.contact@gmail.com](mailto:sentiers.contact@gmail.com)

## 1) PERMANENCES TELEPHONIQUES

JOURS & HEURES	CONTACTS ET N° DE TELEPHONE
<b>Permanences hebdomadaires</b>	
les jours ouvrables de 09h00 à 12h00	Danièle THOMANN et Jean-Marie THOMANN tél.: 03 88 68 37 00

## 2) PERMANENCES EN MAIRIES OUVERTE AU PUBLIC

JOURS & HEURES	LIEUX ET ADRESSE DE PERMANENCE
<b>Permanences du lundi</b>	
tous les lundis de 09h30 à 11h00	Communauté de Communes de la Plaine du Rhin à Beinhelm 03, rue Principale 67930 <b>BEINHEIM</b>
tous les lundis de 17h00 à 18h00	Communauté de Communes de la Plaine du Rhin Mairie de Lauterbourg 21, rue de la Première Armée 67 630 <b>LAUTERBOURG</b>
tous les 2e et 4e lundis du mois de 13h30 à 15h00	Communauté de Communes de la Plaine du Rhin Mairie de Seltz 10, place de la Mairie 67470 <b>SELTZ</b>
<b>Permanences du mardi</b>	
tous les 1er mardis du mois de 13h30 à 15h00	Communauté de Communes du Pays de Wissembourg à Wissembourg 04, quai du 24 Novembre - 67160 <b>WISSEMBOURG</b>
tous les 3e mardis du mois de 13h30 à 15h00	Unité Technique du CD67 Zone d'Activité Intercommunale Extension Sud 22, rue Alfred Kastler - 67160 <b>WISSEMBOURG</b>
tous les 4e mardis du mois de 16h30 à 17h30	Communauté de Communes de L'Outre Forêt à Hohwiller 04, rue de l'Ecole - 67250 <b>HOHWILLER</b>
<b>Permanences du mercredi</b>	
tous les 1er et 3e mercredis du mois de 13h30 à 15h00	Maison du Conseil Général de Haguenau 03, rue des Sœurs - 67500 <b>HAGUENAU</b> (en face de la Sous Préfecture)
<b>Permanences du jeudi</b>	
tous les 1er et 3e jeudis du mois de 17h00 à 18h00	Maison des Services de Bischwiller 48, rue Georges Clémenceau - 67240 <b>BISCHWILLER</b> (près de la Poste de Bischwiller) (sera modifiée en 2017)
tous les 2e et 4e jeudis du mois de 17h00 à 18h00	Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains 05, place Bureau Central - 67110 <b>NIEDERBRONN-LES-BAINS</b> (bâtiment de la CPAM et du Trésor Public)
<b>Fermetures de l'atelier Urba-Concept et Congés</b>	
Juillet Août 2017 - Congés d'été	Périodes de congés où les permanences ne seront pas tenues pas de permanence du 14 juillet 2017 au 31 août 2017 inclus
Fin décembre 2017 - Congés d'hivers	pas de permanence du 23 décembre 2017 au 07 janvier 2018 inclus

## ARBRES FRUITIERS



La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin subventionne la plantation d'arbres fruitiers dans le but de préserver notre espace naturel et en particulier les vergers.

Cette aide permettra aux particuliers de bénéficier d'une subvention représentant les 2/3 du prix d'achat pour les arbres « haute tige », « tige » et les tuteurs.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec le délégué communal, M. ALBENESIUS Laurent au 03 88 86 85 37.



## BANQUE DE MATERIELS COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN



### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN

3 rue Principale - BP 10003 - 67930 BEINHEIM

Tél. 03.88.53.08.28. - Fax. 03.88.53.08.29.

site : [www.cc-plaine-rhin.fr](http://www.cc-plaine-rhin.fr)

#### BANQUE DE MATERIEL

	PODIUM ROULANT	1 CHAPITEAU	2 CHAPITEAUX	1 CHAPITEAU + PODIUM	2 CHAPITEAUX + PODIUM	TONNELLE 5x5	TONNELLE 6x6	REMORQUE FRIGORIFIQUE	ESTRADE AMOVIBLE	GARNITURE 1 table + 2 bancs	GRILLE EXPO
Associations	134 €	154 €	286 €	264 €	380 €	40 €	60 €	135 €	135 €	2,50 €	1,00 €
Communes	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Privés	231 €	209 €	380 €	418 €	572 €	60 €	80 €	Non louée	Non louée	4,00 €	1,00 €
Manifestations à but humanitaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Caution	400 €	400 €	800 €	800 €	1 200 €	100 €	100 €	400 €	400 €	10 € par garniture	0,00 €
<b>Les communes sont dispensées de cautionnement - Toute annulation donnera lieu à une facturation d'un montant de 100 €</b>											
Particularité des locations	longueur 8,21m poids 2500 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- nombre de tonnelles : 4 - sur rack poteaux mesurant 5m	- nombre de tonnelles : 2 - sur rack poteaux mesurant 6m	Longueur : 4m Branchement sur courant 220 V	Deux possibilités de location : 50 ou 100 m² Longueur : 4,50m sur remorque	- 50 garnitures (min. par location : 25) - Pour les privés : uniquement avec location d'une tonnelle ou chapiteau	Nombre de grilles : 20 (2x1,25m l'unité)
Moyen de transport	Tracteur ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	pour 1 tonnelle prévoir remorque ou tracteur	pour 1 tonnelle prévoir remorque ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400 kg + Permis E ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400 kg + Permis E ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400 kg + Permis E ou tracteur	Camionnette ou Fourgonnette
Déroulement de la réservation	1. Faire une demande de réservation écrite à l'aide du formulaire disponible à la Communauté de Communes ☎ 03.88.53.08.28 ou par courriel à <a href="mailto:rachel.gressel@cc-plaine-rhin.fr">rachel.gressel@cc-plaine-rhin.fr</a> 2. Remettre à la Communauté de Communes un chèque de caution libellé à M. le Trésorier de Seltz 3. Pour les associations : remettre l'attestation d'assurance à la CCPR 4. Prendre rendez-vous auprès des personnes suivantes : - M. Francis RAPP ☎ 06.81.86.69.48 courriel : <a href="mailto:rappf@wanadoo.fr">rappf@wanadoo.fr</a> OU - Mme Marie WIEDENBERG ☎ 03.88.53.04.72 courriel : <a href="mailto:marie.wiedenberg@wanadoo.fr">marie.wiedenberg@wanadoo.fr</a>										
Gérance du matériel	<b>Association "Action Kutu"</b>										CCPR
Responsable	<b>M. Francis RAPP, Président de l'association "Action Kutu", 06.81.86.69.48</b>										CCPR
Lieu de prise en charge	Zone d'activités - 4 rue du Buisson à BEINHEIM										CCPR
Date de prise en charge	rendez-vous à convenir avec un membre de l'association										sur rendez-vous
Date de retour	rendez-vous à convenir avec un membre de l'association										sur rendez-vous
<b>Nous mettons également à la disposition des communes : un pupitre de conférence - une sonorisation - un vidéoprojecteur - un écran - des barrières de chantier</b>											
<b>La CCPR met à la disposition des communes (ou syndicats) une machine de pliage et mise sous enveloppes au tarif de 50 € la journée (ne pouvant être utilisée qu'au siège)</b>											

## RESEAU 67 - LIGNE 313



Au vu de la baisse de fréquentation de la ligne 313, celle-ci ne sera pas maintenu.

**Aussi, à partir de septembre 2018, les personnes souhaitant se rendre à Wissembourg devront emprunter la ligne scolaire 336 qui dessert notre commune.**

Arrivée du bus au Lycée de Wissembourg à 7h45.

Le soir, départ du Lycée prévu à 17h30.

Les personnes désirant profiter de cette ligne pourront obtenir des carnets de 10 voyages à 11 € auprès de l'agence territoriale de Strasbourg - 26b avenue de la Paix - 67 000 STRASBOURG - tél : 03 88 15 38 99.

## ACCUEIL DES ETRANGERS



### ACCUEIL des ÉTRANGERS - PREFECTURE DU BAS-RHIN

#### RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE

[www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)

#### → DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR :

- Toutes les catégories de premières demandes
- Première demande de titre de séjour pour réfugié et protection subsidiaire (1)
- Première demande et renouvellement pour « étranger malade » (1)

SAUF : admission exceptionnelle au séjour des personnes en situation irrégulière : demande par courrier

SAUF : les étudiant(e)s pendant la période de septembre à novembre 2017 accueil à l'AGORA - Université de Strasbourg

Démarches administratives



#### → RENOUELEMENT DU TITRE DE SÉJOUR

#### → MODIFICATION DU TITRE ET DUPLICATA suite à perte ou vol

#### SANS RENDEZ-VOUS - accueil 13h15 à 15h30 (fermé jeudi après-midi)

#### → RETRAIT DU TITRE DE SÉJOUR

#### → RENOUELEMENT DU RÉCÉPISSÉ

#### → RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION PROVISoire DE SÉJOUR

#### → ACCUEIL INFORMATIONS

#### → TITRE D'IDENTITÉ RÉPUBLICAIN (TIR)

#### DOCUMENT DE CIRCULATION POUR ÉTRANGER MINEUR (DCM)

#### → TITRE DE VOYAGE POUR RÉFUGIÉ ET PROTECTION SUBSIDIAIRE

Résidents des arrondissements de Haguenau-Wissembourg et Sélestat-Erstein : se présenter en Sous-préfecture sauf (1)

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE - PASSEPORT

De manière à ne pas être désagréablement surpris au départ de vos vacances, pensez à vérifier la date de validité de vos pièces d'identités (carte d'identité / passeport).



Par ailleurs, lors de l'organisation de vos voyages pensez à demander quels sont les documents dont vous aurez besoin lors de votre séjour.

**Les demandes de CNI et passeports sont à déposer dans une des 31 mairies** suivantes: Bischheim, Bischwiller, Brumath, Drulingen, Eckbolsheim, Erstein, Fegersheim, Geispolsheim, **Haguenu**, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Ingwiller, **Lauterbourg**, La Wantzenau, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn-les-Bains, Obernai, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, Sélestat, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, Val de Moder, Villé, Wasselonne et **Wissembourg**.

Pour vos démarches, **privilégiez la prise de rendez-vous** auprès du service concerné de la mairie dans laquelle vous souhaitez faire la demande.

Pièces à fournir pour les demandes de CNI et Passeport:

### CNI:

- La CNI reste gratuite lors d'une première demande et de son renouvellement et sur présentation de l'ancienne, sinon un tarif de 25€ sera appliqué pour tout remplacement d'une CNI perdue ou pour non présentation de l'ancienne,
- 2 photos d'identité,
- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois),

### Passeport:

- 86 € Timbres Fiscaux pour la demande d'un passeport d'un majeur, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans,
- 2 photos d'identité,
- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois),
- L'ancien passeport en cas de renouvellement.

## Voyages à l'étranger

**Attention, tous les pays n'acceptent pas la Carte Nationale d'Identité de plus de 10 ans !**

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Pour les cartes délivrées entre janvier 2004 et décembre 2013, la date d'expiration ne correspond pas à la date qui est inscrite sur la carte. Pour chaque pays acceptant la carte la carte nationale comme document de voyage, le ministère de l'intérieur propose une fiche d'information traduite qui peut être présentée aux autorités étrangères. Vous la trouverez en indiquant ce lien :

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI>

Ou en allant sur le site **interieur.gouv.fr** dans « recherche » inscrire « validité CNI » puis cliquer sur rechercher.

Afin d'éviter tout problème au cours d'un voyage, le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International recommande de privilégier l'utilisation d'un passeport valide plutôt qu'une CNI portant une date de validité dépassée (même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité).

**Prenez note !**  
**LE REPAS DES AINES AURA LIEU LE DIMANCHE 16 DECEMBRE 2018**  
**A LA SALLE POLYVALENTE**

**COORDONNEES & HORAIRES DE LA MAIRIE**



**Commune de SCHAFFHOUSE**

6, rue Principale  
67470 SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ  
Tél: 03 88 86 50 23

mail: [mairie.schaffhouse-seltz@laposte.net](mailto:mairie.schaffhouse-seltz@laposte.net)

Permanences :

Mardi de 10h à 11h et de 17h à 18h  
Vendredi de 16h à 18h

En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous.

**TRESORERIE DE SELTZ—LAUTERBOURG**

Les horaires d'ouverture de la Trésorerie de SELTZ— LAUTERBOURG

**Du lundi, mardi et jeudi :**  
**de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h,**

**Mercredi et vendredi : fermée.**



**HORAIRES DE BUS**



Pour toutes informations,  
connectez-vous sur le site  
du Conseil Général :

[www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)

**RAMONEURS**

RAMONAGE GIEDIENGER SARL  
BITZ Jean-Claude  
31, rue des Tilleuls—67470 MOTHERN  
03 88 94 38 54



**PERMANENCES DES SOINS EN MEDECINE**

**Médecin de permanence :**

De **20h à minuit** vous pourrez joindre le  
**médecin de garde** au **03 69 55 33 33**

De **minuit à 8 h** les appelants seront pris en  
charge par le **SAMU-Centre 15**.

Cette procédure sera valable pour toutes les  
nuits, samedis, dimanches et jours fériés compris.

## Numéros d'Urgence

MEDECIN DE GARDE :	03 88 11 69 00
SAMU:	15
POMPIERS:	18
POLICE SECOURS:	17
GENDARMERIE:	03 88 86 50 12
GAZ - EDF :	0810 433 068
EAU USEE:	03 88 19 97 09
EAU POTABLE:	03 88 86 51 74
CENTRE ANTI-POISON :	03 88 37 37 37

# Anniversaires de nos aînés

**93 ans**  
**de Mme Cécile ALBENESIUS**



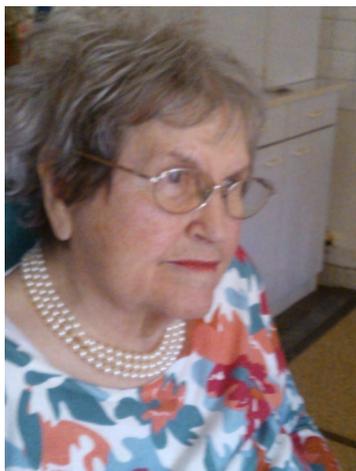
**91 ans**  
**de Mme Joséphine HEYD**



**97 ans**  
**de Mme Joséphine WALTER**



**91 ans**  
**de Mme HOFFMANN Joséphine**



**85 ans**  
**de Mme GROSSMANN Berthe**



**85 ans**  
**de Mme JOOS Marie-Marthe**

**Noces de Diamant**  
**HAAR René & ERHOLD Rose**



*Le Maire,  
les Adjointes, les Conseillers Municipaux  
et le Personnel Communal*

*vous souhaitent  
un bel été!*



## **Fermeture pour congés**

Le secrétariat sera fermé pour congés annuels  
du lundi 13 au vendredi 31 août inclus.

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux Adjointes

03.88.86.12.27 – 03.88.86.80.46 - 03.88.86.85.37 - 03.88.63.98.09

Philippe GIRAUD

André MARMILLOD

Laurent ALBENESIUS

Muriel BAUER